

GARANTIE DE SATISFACTION DU CLIENT

GARANTIE

Garantie limitée :

SIERRA INTERNATIONAL INC. (« SIERRA ») garantit que ses produits seront exempts de défauts de matériaux et de fabrication pendant la durée de leur vie utile (la « Garantie »). Si un produit SIERRA ne respecte pas la Garantie, SIERRA réparera ou remplacera le produit défectueux sans frais. La Garantie est soumise aux termes, conditions et limites supplémentaires déclarés ci-dessous.

Déclarations de sinistre pour produits installés par des professionnels :

Pour tout produit SIERRA installé à l'origine sur un vaisseau par un concessionnaire ou un installateur professionnel qui ne respecte pas la Garantie, en plus de réparer ou remplacer le produit sans frais, SIERRA remboursera aussi le client les coûts raisonnables de main d'œuvre engagés pour remonter le produit, ainsi que les coûts raisonnables de remorquage et autres coûts conséquents similaires en raison de la défaillance du produit selon la Garantie. Les frais de main d'œuvre seront calculés selon le tarif affiché de l'atelier étant compétitif avec les tarifs du marché local. Le bon de travail d'origine, accompagné de la facture d'origine **et un exemplaire du nouveau bon de travail doivent être soumis à SIERRA pour faire une demande d'indemnité des coûts de main d'œuvre. Les frais de remorquage seront aussi payés selon les tarifs raisonnables et habituels de la région de commerce locale. Un exemplaire de la facture d'origine du service de remorquage doit être soumis à SIERRA pour faire une demande d'indemnité des frais de remorquage.**

TOUTES LES DÉCLARATIONS DE SINISTRE D'INSTALLATEURS PROFESSIONNELS DOIVENT ÊTRE SOUMISES SELON LA PROCÉDURE SUIVANTE :

DÉCLARATION SANS MAIN D'ŒUVRE – Le concessionnaire doit renvoyer tout produit SIERRA prétendument défectueux au distributeur de qui il l'a acheté pour une analyse. Le produit devra être étiqueté avec le numéro de pièce de SIERRA, la date d'achat et la cause de la défaillance prétendue. Le distributeur enverra alors le produit à **SIERRA avec une demande de crédit. Si SIERRA détermine que la pièce ne respecte pas la Garantie mais que malgré tout est couverte par la Garantie** sous les termes de la présente, SIERRA donnera un crédit pour le produit au distributeur. Le distributeur remboursera le concessionnaire. SIERRA ne donnera aucun crédit pour des produits qui ne lui sont pas renvoyés. Les produits pas fabriqués ou distribués par SIERRA seront gardés à disposition pendant 30 jours.

DÉCLARATION AVEC MAIN D'ŒUVRE – **Toutes les demandes d'indemnité de frais de main d'œuvre et/ou de remorquage devront avoir été autorisées au préalable. Veuillez appeler le 217-324-9428 pour discuter telles demandes avec un représentant de SIERRA.** Afin de traiter toutes les demandes rapidement et efficacement, **ce qui suit doit être envoyé à SIERRA** par une méthode assurable et qui puisse être suivie (c'-à-d. UPS, Federal Express, Courrier de poste enregistré, etc.) :

1. Le produit prétendument défectueux et toutes pièces endommagées connexes.
2. Un devis écrit détaillant l'information suivante :
 - a. Une liste complète, y compris les numéros de pièce de tous les produits requis pour la réparation sous garantie.
 - b. Le tarif de main d'œuvre de l'atelier et les détails du temps requis pour la réparation.
 - c. L'année et les numéros de modèle et de série du moteur ou de la transmission garanti.
 - d. Le nom et adresse du distributeur d'où les produits furent achetés.
 - e. Le nom, adresse et numéro de téléphone du client.
3. Le bon de travail or le reçu d'origine détaillant l'installation initiale du produit prétendument défectueux.
4. Tous les reçus détaillant les frais supplémentaires.

Ne pas fournir les documents et les renseignements requis pourrait annuler partiellement ou entièrement la couverture de Garantie.

Une preuve de livraison sera requise pour toutes les expéditions perdues.

REMARQUE : Au sujet de déclarations avec main d'œuvre pour des produits plus vieux qui ne peuvent pas être résolues dû au manque de pièces de rechange du fabricant de l'équipement d'origine ; **SIERRA se réserve le droit** de n'offrir que la valeur marchande du produit du fabricant de l'équipement d'origine.

Envoyez les déclarations à :

TECHNICAL SERVICE
SIERRA INTERNATIONAL INC.
1 Sierra Place
Litchfield, IL 62056-3029 USA
(217) 324-9428

Limites :

LA GARANTIE EXPRIMÉE DÉCLARÉE CI-DESSUS PREND LIEU DE TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS MAIS PAS LIMITÉE AUX GARANTIES SOUS-ENTENDUES MARCHANDES ET D'UTILISATION À UN BUT PARTICULIER. SIERRA ne garantit pas contre, et la Garantie sera annulée dans ces cas, les dommages et défauts provenant d'une des suivantes :

- utilisation ou manipulation mauvaise ou pas normale des produits SIERRA ;
- installation ou emploi d'un produit SIERRA d'une manière ne respectant pas l'information sur les applications, les consignes, instructions **et/ou fiches techniques** de SIERRA ;
- défauts dans les produits ou composants pas fabriqués par SIERRA ;
- produits ou composants pas fabriqués par SIERRA ;
- produits SIERRA transférés d'un vaisseau sur lequel ils étaient installés à l'origine ;
- produits SIERRA transférés d'un moteur sur lequel ils étaient installés à l'origine ;

- ne pas maintenir les produits SIERRA selon l'information sur les applications, les consignes, instructions **et/ou fiches techniques** de SIERRA ;
- usure ordinaire résultant du fonctionnement et/ou emploi du produit SIERRA.

Cette garantie ne s'applique pas non plus aux produits qui ont été modifiés ou sur lesquels des réparations ont été effectuées ou essayées par des personnes autres que celles autorisées par écrit par SIERRA. De plus, cette garantie ne couvre que les produits achetés de Sierra et de ses concessionnaires et vendeurs agréés et ne peut pas être transférée.

CETTE DÉCLARATION DE GARANTIE LIMITÉE N'EST PAS UNE DÉCLARATION DE LA DURÉE UTILE D'UN QUELCONQUE PRODUIT SIERRA. QUAND SIERRA GARANTIT SES PRODUITS POUR LA DURÉE UTILE DU PRODUIT, CECI NE GARANTIT PAS QUE LE PRODUIT DURERA À JAMAIS NI PENDANT TOUTE LA DURÉE DU VAISSEAU. LA DURÉE UTILISE DES PRODUITS SIERRA VARIERA SELON LE TYPE DE PRODUIT, COMME PRÉCISÉ DANS L'INFORMATION SUR LES APPLICATIONS, LES CONSIGNES, INSTRUCTIONS ET FICHES TECHNIQUES DE CHAQUE PRODUIT PARTICULIER. VEUILLEZ VOUS RAPPORTER À L'INFORMATION FOURNIES AVEC VOTRE PRODUIT SIERRA AFIN DE DÉTERMINER LA DURÉE UTILE DE CE PRODUIT.

La seule et exclusive obligation de SIERRA sera de réparer ou remplacer les produits défectueux de la manière déclarée ci-dessus. SIERRA n'aura aucune autre obligation par rapport aux produits ou pièces présentes, qu'elle soit contractuelle, délictuelle, stricte responsabilité ou autre. En aucune circonstance, qu'elle soit basée sur la Garantie ou autre, SIERRA sera responsable de dommages conséquents, punitifs ou spéciaux.

LES DÉCLARATIONS ORALES OU ÉCRITES des employés ou représentants de SIERRA NE CONSTITUENT PAS DES GARANTIES, les client ne pourront pas y compter dessus et ne font pas part de la garantie déclarée dans la présente.

Si une part de cette Garantie limitée est déterminée comme étant nulle ou illégale, le reste restera en plein effet et vigueur.